

# "Ce que le droit de vote nous a permis..."

Autor(en): **Louie, Vera**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 672

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265304>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

devenues des Offices municipaux. Il va de soi que les difficultés n'ont pas manqué, mais les pionnières ont persévéré vaillamment, partant de l'idée que, tant que les femmes n'ont pas droit à participer officiellement à la chose publique, il faut au moins qu'elles trouvent aide, protection et conseils auprès d'une Centrale féminine.

La « Journée cantonale », organisée par la Centrale zurichoise sous le titre *Nos enfants, notre école*, éveilla un très vif intérêt, car il est inconcevable que, dans une démocratie progressiste, sur une question aussi importante pour le développement de l'enfant que la nouvelle législation scolaire zurichoise, la femme et la mère n'aient pas un mot à dire. Une pétition signée par 43 organisations féminines, concernant la transformation de l'école supérieure, le choix et la formation du personnel enseignant, la séparation des filles et des garçons dans la dernière classe scolaire, les classes trop nombreuses, l'exclusion de la femme mariée de l'enseignement, et l'éligibilité de la femme dans les commissions scolaires de toutes les communes du canton, a été adressée au Département de l'Instruction, mais est restée jusqu'à ce jour sans résultat positif.

Une foule de questions, urgentes pour la plupart, ont mis à contribution la Centrale de Bâle. Un crime crapuleux, commis au début de l'année 1943, incita les membres de la Centrale, soutenue par le Conseil de l'Eglise réformée, la Ligue des femmes abstinences et l'Union socialiste des abstinences, à adresser au gouvernement une pétition demandant un contrôle plus sévère des auberges de la ville, la fermeture des bars et dancings avant deux heures du matin, et la défense pour les jeunes d'assister à ces soirées. Malgré de très vives controverses de la part des milieux intéressés, il fut décidé de limiter aux seuls samedis et dimanches l'ouverture de ces locaux jusqu'à deux heures du matin. La requête de porter de 16 à 18 ans l'âge de fréquentation des cinémas pour les jeunes gens a été repoussée pour des raisons trop longues à énumérer ici; on s'est contenté d'exiger un contrôle plus sévère des visiteurs de la part de la direction et du personnel, et d'étendre aux parents du délinquant les punitions provenant de l'infraction à la loi. La demande de désigner une femme dans la Commission de la caisse publique de maladie a enfin obtenu du succès et c'est une représentante du parti socialiste qui y siégera dorénavant. La question de l'école obligatoire de perfectionnement pour l'économie domestique est en voie de réalisation. Des cours, organisés dans le cadre de « Armée et foyer », ont obtenu un très vif succès, de même qu'une action en faveur des réfugiés. Jusqu'à présent, les démarches entreprises en vue d'obtenir la reconnaissance officielle des jeunes citoyennes ayant atteint leur

majorité n'ont pas encore été couronnées de succès, et l'on paraît très sceptique quant à la réalisation prochaine de ce vœu ! Des membres de la Centrale bâloise sont représentés dans plus de 10 Commissions, Comités et sociétés d'assistance, ce qui est la meilleure preuve de sa compétence et de son infatigable activité; ajoutons qu'une femme, inspectrice des maîtresses de travaux à l'aiguille, vient d'être nommée membre de la Commission de censure des cinémas.

La Fédération bernoise, elle aussi, a consacré de multiples efforts au bien général, à l'organisation d'œuvres sociales et philanthropiques, de cours et de conférences, d'expositions et de ventes. Le secrétariat a été mis à contribution durant toute l'année, et a liquidé de nombreuses affaires. Ses heures de consultation répondent à un réel besoin, car combien de femmes désirent trouver une oreille compatissante à leurs ennuis, leurs misères, leur situation plus ou moins digne d'intérêt ! Elles cherchent surtout à se confier à une personne en dehors de leur famille, trop souvent juge et partie, et qui se prononce en toute objectivité sur leur cas. Voici, par exemple, la femme d'un buveur invétéré, ou une jeune mère abandonnée, ou une autre encore à laquelle on a retiré ses enfants, des vieillards dans la misère, des veuves et des orphelins ayant besoin d'un secours moral ou matériel, et toutes celles qui cherchent une solution à la question épineuse des domestiques ! Au compte des secours accordés, nous relevons les postes les plus divers: contributions à des soins de maladie ou des séjours d'hôpitaux, achat d'articles orthopédiques, de lunettes, de médicaments, de vé-

tements, séjours de vacances, secours d'hiver, etc., etc. Mais c'est précisément là qu'intervient le plus heureusement la Centrale; elle cherche et trouve le remède désiré, compatit aux soucis d'ordre moral et financier, et avant tout, s'efforce de gagner la confiance de ceux qui s'adressent à elle et leur prête aide et réconfort. Partout, cette influence bienfaisante de la compréhension féminine se fait sentir; et l'on ne peut qu'admirer ces femmes vaillantes qui, sans se lasser jamais, prêtent bénévolement aide et assistance à leurs semblables, donnant le plus bel exemple d'entraide et de solidarité féminines.

M. St.

## IN MEMORIAM

### Mme Jayet-Besson

Depuis plus de deux ans, elle avait dû renoncer à assister à nos assemblées du Suffrage féminin ou de la Fédération des Unions de femmes; la maladie, cruellement, la força de s'aliter et d'abandonner une partie de son activité débordante. Aucune œuvre morgienne qui n'ait bénéficié de l'intérêt de Mme Jayet, dont le cœur large et compréhensif se vouait à tout et à tous. Elle a été avec passion l'animatrice de l'Union des Femmes de Morges, pendant plus de trente ans comme membre, depuis 1918 comme trésorière, puis comme présidente, charge qu'elle garda jusqu'à ses derniers jours, s'occupant de tout de sa chambre et gardant l'intérêt le plus éveillé et le plus attentif pour son Union comme pour les revendica-

tions suffragistes, qu'elle a toujours soutenues avec une fermeté souriante et inattaquable. Jamais elle n'a caché son drapeau et n'a jamais cessé de réclamer les droits politiques. Elle savait bien que ces droits, que les électeurs affectent de mépriser, sont le meilleur moyen de travailler mieux encore pour la communauté.

Car Mme Jayet s'occupa de toutes les œuvres de bienfaisance possibles, et surtout des œuvres de guerre, de la secour visitante, des réunions de mères qu'elle a présidées pendant de nombreuses années, et où on se rendait avec joie, parce qu'on savait l'y rencontrer, toujours gaie, toujours pleine d'entrain et d'idées, toujours prête à rendre service.

Sa mort, survenue le 22 octobre, n'est pas un deuil pour les féministes seulement; c'est un deuil pour toute la population morgienne.

S. B.

## „Ce que le droit de vote nous a permis...“

N.D.L.R. — *Nous empruntons à notre confrère anglais, La Citoyenne catholique, l'article suivant, écrit lors de la célébration des « Noces d'argent » des femmes anglaises avec le suffrage féminin. En cette période, où nous entendons fréquemment cette question: « Mais, enfin, à quoi cela nous servirait-il de voter? », nous pensons qu'il n'est pas inutile de lire ce qui suit.*

...On compte qu'au cours des dix-huit premières années du vingtième siècle, cinq lois seulement concernant des réformes dans la situation sociale, politique et civile de la femme anglaise furent adoptées, et toutes du fait d'une activité à longue échéance et d'un effort continu d'organisations féminines et de personnalités individuelles. Tandis que, depuis l'entrée en vigueur du suffrage féminin, c'est toute une panoplie de dispositions légales en faveur des femmes qui ont été ajoutées à la collection de nos lois, tous ceux qui travaillent pour notre cause ayant pu constater combien, dès 1918, une atmosphère totalement neuve a été rencontrée dans les Commissions parlementaires de la Chambre des Communes.

La première loi adoptée, sitôt après que le droit de vote fut reconnu aux femmes anglaises, est la loi dite de « qualification des femmes » (1918), qui permettait à des femmes de siéger au Parlement. Si le total de ces dernières n'a jamais dépassé la quinzaine, leur influence a été bien plus considérable que leur nombre: relevons notamment que Miss Margaret Bondfield fut Ministre du Travail dans le Cabinet travailliste de 1929-1931, et que quatre femmes ont fonctionné comme Secrétares d'Etat, dont deux sont en charge actuellement. Au dehors de la Chambre, des femmes appartenant, soit au parti conservateur, soit au parti travailliste, ont présidé leurs partis respectifs et les Congrès

## Vente au numéro...

Une de nos fidèles abonnées, qui est en même temps une de nos collaboratrices, nous fait part de sa déconvenue: désirant un numéro supplémentaire du Mouvement — pour préciser, c'était celui qui rendait compte des journées de l'Alliance à Zurich — elle le demanda au kiosque à journaux le plus proche. Ce à quoi la vendeuse — il est vrai que c'était une remplaçante — rétorqua qu'elle n'avait pas ce journal, ne le connaissait pas et n'en avait jamais entendu parler. Et l'acheteuse au numéro dut s'en retourner démunie et déçue.

Faut-il dire ici que sa mésaventure ne nous étonne en aucune façon? Car, bien que notre journal soit régulièrement remis à ses gérantes de kiosques par l'Agence Naville — de la complaisance de laquelle nous ne pouvons que nous louer — un coup d'œil jeté à l'inventaire des nombreux kiosques à journaux de la ville de Genève ne nous a que trop fréquemment prouvé que rares, bien rares, sont les marchandes qui le mettent en avant. Une tontefois, que nous connaissons bien, l'affiche régulièrement, qu'il pleuve, vente, neige ou que le soleil brille. Mais pour les autres, ce papier surnuméraire que personne ne leur demande jamais n'est qu'un inutile et encombrant chiffon...

Pas de solidarité féminine! direz-vous. Certes, si toutes les vendeuses de tous les kiosques avaient le temps de jeter un coup d'œil sur notre journal, elles se rendraient compte comment il défend les intérêts des femmes, de toutes les femmes, les leurs qui sont aussi les nôtres, et comment il travaille à préparer pour toutes un meilleur avenir. Mais puisque aucune acheteuse ne le

leur demande, sauf cas rares comme l'autre jour, elles pensent que telle revue de mode ou de frivolité, tel « conseiller des grâces », réclamés par la foule des petites dames aux jambes nues juchées sur des semelles de liège, est bien davantage intéressant, et mérite bien davantage les honneurs de l'étalage. Si nous nous posons franchement la question, agirions-nous autrement à leur place?...

Alors? devons-nous tourner toujours dans le même cercle vicieux: le Mouvement ne se vend pas dans les kiosques parce que personne ne le demande, et personne ne le demande parce qu'on ne l'y trouve pas?... Certes, la très grosse majorité de ses lecteurs est constituée par ses abonnées — et abonnées aussi! qui lui font une garde d'honneur fidèle sur laquelle il lui est précieux de pouvoir compter. Mais — et ceci pour répondre à la critique souvent formulée: il est trop uniquement le journal d'un cercle restreint, il n'atteint pas suffisamment la femme moyenne, the woman in the street — il serait utile pourtant que cette femme-là aussi ait le trouver dans un kiosque, eût son attention attirée sur lui, sur une de ses illustrations, sur un titre d'article... Et pour cela, nous ne voyons qu'un moyen (nous avons dû renoncer aux banderolles affichées dans ces mêmes kiosques: Lire dans Le Mouvement féministe...), parce qu'elles aussi restent cachées, inutilisées derrière quelque pile de plus importants confrères!), et ce moyen est celui-ci: veuillez bien, lectrice, renouveler, même sans but précis, le geste que nous avons relaté plus haut. Au bout de dix, vingt, cinquante demandes du même ordre, je vous garantis que la vendeuse ne vous répondra plus que « c'est un journal dont elle n'a jamais entendu parler ».

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

**MATURITÉS**  
BACC. POLY.  
LANGUES MODERNES  
COMMERCE  
ADMINISTRATION

33 professeurs  
méthode approuvée  
programmes individuels  
gain de temps

**École LEMANIA**  
LAUSANNE



## Les Expositions

### Mme de Charrière et ses amis

En présence du ministre des Pays-Bas et des autorités communales, une charmante exposition s'est ouverte, le 14 octobre dernier, à la Bibliothèque de Neuchâtel. C'est un ensemble de portraits, d'objets divers, de documents imprimés ou manuscrits concernant Mme de Charrière et ses amis. Les uns sont arrivés de Genève, de Lausanne ou de Berne, les autres ont été obligamment prêtés par les propriétaires neuchâtelois. L'illustration du grand ouvrage de Philippe Godet a servi de base au travail des organisateurs. Mais des pièces moins connues s'y sont ajoutées, ainsi une gracieuse effigie au pastel de Julie de Bondeli, la femme de lettres bernoise, un portrait de Benjamin Constant, enfant, prêté par le musée des Beaux-Arts de Lausanne, un groupe de trois officiers « au service d'Hollande », comme on disait alors. L'un d'eux, Constant d'Herménches, porte sur le front un bandeau noir destiné à cacher une glorieuse

cicatrice. Les biographes neuchâtelois de Mme de Charrière, Charles Berthoud et Philippe Godet peignent par Gustave Jenneret, flanquent le fameux pasteur Chaillet, grand ami de la dame de Colombier, directeur du *Journal helvétique*, dont les joues rubicondes surmontent un rabat doux.

Sur la soie vieux rose dont les parois de la salle sont revêtues, Mme de Charrière figure plusieurs fois. D'abord, au fond d'une niche, faite en buste, par Houdon. Puis au fusain, par Quentin-La-Tour. C'est peut-être une étude pour le fameux pastel que le maître fit d'elle, à Zuylen, lorsqu'elle avait 22 ans. Un peintre danois l'a représentée à l'huile, lorsqu'elle en avait 45 environ et drapait sur son corsage un fichu de mousseline. C'est bien toujours le même visage ardent et spirituel, à la chevelure hardiment rejetée découvrant le front élevé, aux yeux très bleus, un peu saillants, à la bouche grande et sensuelle, mais d'un ferme dessin. Et c'est bien ce visage encore que l'on reconnaît sur la miniature d'Arlaud. Une bonne femme en haut bonnet neuchâtelois, orné d'un double bailet tuyaqué qui cachait sans doute des boucles grisonnantes et des yeux quelque peu défraîchies.

A ses côtés, voici ses amis Du Peyrou, Monsieur par ci, Madame par là, coiffée d'un « bibi » si ridicule qu'il pourrait passer pour un modèle 1944. En face, c'est Constant d'Herménches encore, en grand appareil de guerre, la cuirasse étincelante, les cheveux poudrés autour d'un visage donjuanesque. Et c'est Chambrier d'Oleyres, engoncé dans un col Directeur, tenant roulé quelque document diplomatique. Et Alphonse de

Sandoz-Rollin, le grave secrétaire d'Etat, et Henriette L'Hardy, sous sa large bergère, et le grand Chaillet, le naturaliste, son chien couché à ses pieds, et Georges de Montmolin qui fut l'une des victimes du 10 août. En miniature ou en silhouettes découpées par Marianne Mouta, voici César d'Iverbois, le « petit maire » de Colombier, ce poète narquois qui échangeait avec la dame du Pontet des quatrains et des épigrammes, sa femme, dite « Mademoiselle Raison », si jolie avec sa haute coiffure et son sautoir de fourrure, Henri de Meuron, le savant petit bossu, Mme de Pourtalès-de Luze qui dansait si bien et qui mourut si jeune... Enfin, dans un cadre, un tas de messieurs confondus en courbettes devant de belles dames empanachées: le tout Neuchâtel d'alors! Les voici donc réunis, ceux qui, durant plus de trente ans, de 1770 à 1805, se groupèrent autour de leur spirituelle amie, dans le grand salon voûté et peint à fresque du Pontet, le manoir de Colombier.

Mais, dira-t-on, pourquoi cette manifestation? Quel anniversaire célèbre-t-on? Aucun. Simple- ment l'acquisition par la Bibliothèque de notre ville d'une alerte et divertissante correspondance entre Mme de Charrière et sa jeune amie, Henriette L'Hardy, qu'elle avait placée, en qualité de dame d'honneur, auprès de la demi-reine, la comtesse de Doenhof. C'était la quatrième épouse — morganatique celle-là — du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, souverain de la Principauté. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mauvais exemple tombait de haut. Nos modernes censeurs, si sévères parfois, feraient bien de s'en souvenir.

La Bibliothèque de Neuchâtel possède plusieurs autres correspondances précieuses de Mme

de Charrière ou de ses amis. Ainsi un lot de lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Herménches et une trentaine de Constant d'Herménches à Belle de Zuylen. Celles de Benjamin Constant à Mme de Charrière, celles de Du Peyrou, de Chambrier d'Oleyres, de combien d'autres. Dans les vitrines, l'on en voit des exemplaires soigneusement choisis, munis de leurs cachets et de leurs signatures, voisinant avec les manuscrits et les plus anciennes éditions des romans, comédies, ouvrages politiques et compositions musicales de la dame de Colombier. Car enfin, si elle fut une épistolière du premier rang, une romancière du second, elle se découvrit, sur le tard, un goût très vif pour la musique. Sous la direction du maestro Zingarelli, installé à ses gages au Pontet, elle composa même un opéra: *Zadig*, qui faillit être joué à Paris. Aussi cette mauvaise langue de Samuel de Chambrier ne l'appela-t-il que « la dame aux petits contes, aux petits pamphlets, aux petites musiques et aux grands opéras ».

Jeune fille, Belle de Tuyl, dite aussi Belle de Zuylen, parce qu'elle habitait le château de Zuylen, près d'Utrecht, s'était fait déjà par sa plume une réputation étendue de femme d'esprit et de femmes de lettres. Entre autres choses, elle avait publié un petit conte fort subversif: *Le Noble*. Cette particularité décourageait ses prétendants, d'ailleurs nombreux. Mariée enfin à Charles-Emmanuel de Charrière, gentilhomme vaudois fixé à Colombier, près Neuchâtel, elle goûta d'abord auprès de lui un calme bonheur qui endormit son talent. Il fallut un mystérieux et tardif amour qui la fit cruellement souffrir pour réveiller ses dons créateurs. C'est au sortir

**LA RÉSIDENCE**  
Florissant 11  
Tél. 4.13.88 (8 lignes)  
**GENÈVE**  
**Hôtel-Restaurant Bar**  
Grands et petits salons pour réceptions  
160 lits 50 salles de bains  
Téléphone dans toutes les chambres  
Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles  
G. E. LUSSY, Dir.

de ceux-ci. En matière communale, un grand nombre de femmes ont été élues maires, adjointes, bourgmestres, et l'une d'elles, Mrs. Lowe, a présidé le Conseil de Comté de Londres l'année du jubilé royal.

La Loi abrogeant les disqualifications de sexe (1919) ouvrit aux femmes les fonctions de juge de paix, si bien que l'on compte maintenant plus de 4.000 femmes magistrates. Les femmes sont également éligibles aux autres fonctions judiciaires, et même à celles du Lord Chancelier. C'est cette même loi qui a permis aux femmes d'accéder aux postes les plus élevés parmi les fonctionnaires, dans les professions juridiques, etc., autorisation dont de nombreuses représentantes de la jeune génération ont su faire bon usage.

Les lois touchant la situation de la femme au foyer qui ont été votées au cours de ces vingt-cinq dernières années sont multiples. Le sort lamentable des femmes et des orphelins au décès du mari et père, seul gagne-pain de la famille, a été adouci par l'adoption en 1925 de la loi de retraite aux veuves, aux orphelins et aux vieillards. La loi sur la tutelle de 1925 a donné à la mère de famille le même droit qu'au père sur ses enfants, et la loi de séparation et d'entretien, votée la même année, a supprimé la disposition qui exigeait qu'avant toute démarche pour se faire protéger légalement contre son mari, la femme abandonnât d'abord le domicile conjugal. La loi de 1935 sur le mariage a mis les femmes mariées dans une situation égale à celle des célibataires et des hommes à l'égard des dettes et des banqueroutes. Enfin, la loi sur les successions de 1938 empêche qu'un des conjoints puisse complètement déshériter l'autre, comme cela était le cas auparavant.

La santé des femmes et des enfants a été considérablement mieux protégée grâce à la loi de 1918 (Loi sur la maternité et l'enfance) et à toute la législation qui en a été la conséquence, et qui notamment a contribué à créer tous les services actuels de protection de l'enfance et de la maternité. La mortalité infantile, qui était de 108 pour mille en 1913, a atteint son record minimum de 50 pour mille en 1939, et n'a jamais, depuis 1933, été plus élevée que 60 pour mille. De même, la mortalité maternelle, qui durant de longues années restait obstinément à 4 décès pour mille naissances, a baissé jusqu'à 2,60 pour mille

**safa**

Société Coopérative  
de cautionnement  
„SAFFA“

(Extraits du rapport annuel)

Durant l'exercice 1943-1944, la Société coopérative de cautionnement Saffa a cautionné 61 entreprises pour une somme de Fr. 166.610.—; le rapport signale une augmentation réjouissante des crédits pour favoriser le développement professionnel; alors que le commerce venait précédemment en tête, cette fois-ci, c'est le groupe des arts et métiers qui accuse la plus forte augmentation, avant tout les maisons de couture et de mode ainsi que les blanchisseries. Dans le commerce, les augmentations les plus importantes concernent les produits textiles et la mercerie, les denrées alimentaires, les papeteries, ainsi que les cautionnements de grâces de succursales. Les expériences faites avec plusieurs grâces de succursales montrent toutes l'importance que revêtent dans ce domaine le caractère et les capacités professionnelles; seules des femmes ayant des connaissances approfondies

de la branche peuvent occuper ces postes. Les professions libérales présentent un accroissement réjouissant, touchant spécialement les femmes médecins, les institutrices et les gardes-malades.

Dès le début de son activité en 1921 à fin juin 1944, la Société Saffa a effectivement cautionné 588 entreprises pour un total de Fr. 1.414.028.—; Zurich vient en tête avec 202 cautionnements pour Fr. 467.555.—; Berne suit avec 134 cautionnements pour Fr. 287.963.—; Vaud vient en troisième rang avec 51 cautionnements pour Fr. 124.100.—; Genève est septième avec 29 cautionnements pour Fr. 59.600.—. Pour accorder une aide, la Société s'inspire de deux principes essentiels: elle n'entend aider que les femmes qui en sont dignes; elle ne veut porter caution que pour des entreprises qui, dès le début, peuvent être considérées comme viables. Le fonds de secours Leuenberger, alimenté par des dons, donne une possibilité d'entraide supplémentaire; il a accordé durant cet exercice des prêts pour Fr. 9.371.— à 21 femmes exerçant une profession.

Les bureaux de renseignements financiers dirigés par M<sup>lles</sup> Anna Martin (Berne) et Elisabeth Naegeli (Zurich) ont accordé 1660 entretiens, fait 318 inspections et entretiens au dehors, tenu 99 séances, 23 conférences, donné deux cours, etc., etc.

Les sociétaires sont au nombre de 560, soit 483 personnes physiques et 77 personnes morales. Elles ont été convoquées en assemblée annuelle le 21 octobre à Berne pour se prononcer sur les comptes, qui accusent un bénéfice de Fr. 11.792,40, dont le comité de direction a proposé la répartition entre les intérêts au capital de parts sociales, et le fonds de réserve. L'assemblée générale a été suivie d'une causerie de M<sup>me</sup> Ruth Schaefer-Robert, (Zurich), sur quelques travaux actuellement en chantier et les projets d'études du Secrétariat féminin suisse.

Le comité de direction suit de près les discussions relatives aux conditions d'établissement dans les arts et métiers et dans le commerce de détail; il a adressé à l'Office fédéral pour l'industrie, les arts et les métiers et le travail une requête insistante sur les conditions particulières des femmes, dont la formation professionnelle régulière est souvent entravée par des circonstances indépendantes de leur volonté, et sur les dangers que présente la clause du besoin en supprimant une saine concurrence, en protégeant des entreprises de peu de valeur et en empêchant un requérant qualifié de recevoir le permis d'établissement.

S. B.

en 1940. En 1922, le chiffre des enfants d'âge scolaire, portant les signes de déficiences physiques qui auraient pu ou dû être corrigées ou supprimées par des soins appropriés, était de 35 à 40 %; en 1935, il avait baissé à 13,8 %! L'on peut encore, et sans exagérer, admettre que l'intérêt porté par les femmes à la santé, à l'éducation, à des logements décentes et à la sécurité sociale a eu ses effets dans la politique suivie en Grande-Bretagne.

La roue du temps tourne. Dans les années d'avant le suffrage, deux des arguments préférés des adversaires de l'émancipation des femmes étaient que celles-ci étaient notoirement incapables de comprendre notre politique coloniale, notoirement incapables éga-

lement de défendre leur pays, et par conséquent ne méritaient pas le droit de vote. Et aujourd'hui, nous voyons une femme, Miss Margery Pentham, chargée d'enquêtes à l'Office Colonial de l'Université d'Oxford, dans un poste qui lui vaut le respect et l'admiration générale, de même que nous pouvons énumérer de nombreuses nominations faites par ce même Office de femmes médecins, et surintendantes d'hygiène. Et la première fois que les habitants indigènes du Cap élurent leur unique représentant au Parlement de l'Afrique du Sud, il choisirent une femme, Mrs. Ballinger, pour défendre leurs intérêts!

Quant à la défense nationale (Loi de 1941 et Ordonnance sur l'enrôlement pour le service du feu des femmes de moins de 45 ans) personne ne peut dire que les femmes n'aient pas pris la part qui a été exigée obligatoirement d'elles à l'égard de leur pays. Car leur nouveau statut de citoyennes leur a conféré

des libertés et des capacités, qui leur ont permis de se trouver à la hauteur de toutes les nécessités exigées par la guerre. Et ainsi, elles ont largement rendu à leur pays ce qu'il leur avait reconnu en 1918.

Vera LOUIE (Trad. libre)

## Le service social de Lausanne

Les 197 volontaires du Service social de Lausanne ont visité, durant le dernier exercice, 34 malades et isolés; deux volontaires voient régulièrement à Cery des personnes sans famille; 90 familles sont suivies, une depuis 11 ans, une autre depuis 24 ans; six jeunes adultes et enfants ont reçu des leçons, dont un épileptique et un tuberculeux guéri qui devait acquérir la pratique de la correspondance commerciale. Le Service cherche depuis des semaines une volontaire pour les premières leçons à donner à une petite infirme, et depuis des mois une

**Bonnard**  
Nouveautés  
TISSUS  
LAUSANNE



**PHARMACIE M. MULLER & C<sup>ie</sup>**  
Place du Marché  
**CAROUGE - GENEVE**  
Tél. 4.07.07  
Service rapide à domicile

le choix pour toutes les bourses  
**Buisson - Paisant S. A.**  
3, rue du Rhône - Genève

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

**Maison spéciale de LAINES**  
et Sous-vêtements  
dames et enfants

**INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE**  
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES  
Fondé en 1906  
**ANEX & FILS**  
7, Rue Massot  
Kinésithérapie vertébrale, massages,  
correction des attitudes vicieuses, douches

**ÉCOLE VINET**  
Ecole pour Jeunes Filles — 104<sup>e</sup> année  
Classes préparatoires, secondaires  
et gymnase.  
**LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13**  
TÉLÉPHONE 2.44.20

**Les fleurs ont leur langage**  
Les plus belles  
Les plus fraîches  
se trouvent chez **Hirt**  
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60  
GENÈVE

**BAEHLER**  
teint tout mieux tout!

**GRANDE MAISON DE BLANC**  
14, RUE DE RIVE  
**Calicoes** Angle Rue  
Verdaine  
La Maison des bonnes qualités

**Papiers Peints**  
**DUMONT**  
19 B<sup>e</sup> HELVÉTIQUE

de cette crise qu'elle publia coup sur coup ses meilleurs ouvrages: Mrs. Henley, Les Lettres neuchâteloises, et les Lettres de Lausanne dont la dernière partie, intitulée Histoire de Caliste, est un menu chef-d'œuvre. Dans les volumes qui suivirent, la romancière se montre un peu pauvre d'imagination. Ses sujets ne varient guère. Elle défend contre la société les filles-mères, les serviteurs contre les maîtres et les roturiers contre la noblesse. Toutes choses qui nous paraissent aujourd'hui démodées, mais qui trahissaient, à son époque, un esprit singulièrement indépendant et généreux. Des préoccupations pédagogiques alourdissent un peu ses récits. Les héroïnes nous paraissent décidément bien sensibles et larmoyantes. M<sup>me</sup> de Charrière avait lu trop de romans anglais et subi, sans s'en rendre compte, l'influence du pré-romantisme.

N'empêche que, par sa langue si alerte, élégante et précise, par la finesse de son observation et la justesse de ses peintures, par l'adresse aussi de la composition, elle surpassa toutes les romancières du XVIII<sup>e</sup> siècle en pays romand. Je n'en excepte ni M<sup>me</sup> de Montolieu, ni Constance d'Arlens. M<sup>me</sup> de Charrière avait une haute idée des qualités féminines. Dans ses romans, les femmes ont toujours le beau rôle; les hommes s'y montrent faibles et veules; ils aiment d'un amour sans courage. Féministe avant la lettre, elle préconisait pour les jeunes filles la même instruction que pour les jeunes gens, celle d'ailleurs qu'elle avait reçue.

Quand nous nous comparons à d'autres femmes, écrivait-elle en 1792, nous sommes bien vite des aigles, mais combien un homme instruit

en sait plus que nous. Quoique je maintienne que les facultés sont originellement les mêmes, je ne puis disconvenir que la faculté raisonnée ne soit bien plus perfectionnée chez les hommes, et cela par l'étude et rien que par l'étude.

Hollandaise par sa naissance, Suisse par son mariage, Française par sa langue, M<sup>me</sup> de Charrière était encore largement humaine par l'ouverture de son cœur et de son esprit.

Dorette BERTHOUD.



**Livres reçus**

Ch. BAUDOIN: Action et Pensée (édit. Mont-Blanc, Genève et Annemasse).

Dans son dernier ouvrage, le Professeur Baudouin cherche moins à nous faire part du résultat d'analyses scientifiques directes qu'à nous entraîner à philosopher sur les sujets qu'il étudie. Il veut poser les « prémisses d'une philosophie de l'action » et, après avoir défini avec clarté de nombreuses notions récemment acquises touchant le conscient et l'inconscient, les tendances et les complexes, il nous amène à la discussion de problèmes qui sont plus familiers au commun des mortels: la pathologie du risque, la science du caractère, la différence entre les sciences et les lettres (ou l'étude de la nature et les humanités).

Ses réflexions concernant le langage et les œuvres littéraires ont particulièrement retenu notre attention. Le langage serait « un des lieux où l'objectif et le subjectif se rejoignent et se corroborent », « le langage peut donner moins que le contenu de la conscience... et dans d'autres cas donner plus ». Autrement dit, on a affirmé parfois que la parole avait été donnée à l'homme, non pour exprimer, mais pour déguiser sa pensée; cette plaisanterie ne serait vraie que pour l'observateur superficiel, mais elle ne vaudrait pas pour le psychologue qui parvient maintenant à déchiffrer dans les textes et les discours la vérité profonde qui se cache en tout être humain. Ceci expliquerait, nous semble-t-il, l'attrait énigmatique que certaines œuvres littéraires exercent sur telle ou telle nature, ceci expliquerait aussi certains caractères taciturnes qui, inconsciemment, refusent de se livrer à leurs semblables.

En bref, un livre riche de substance que nous ne saurions trop recommander à ceux qui aiment à penser.

A.-W. G.

Léopold BOISSIER: Nouveaux regards vers la Paix. (Collection l'Evolution du Monde et des Idées). Ed. de la Baconnière, Neuchâtel 1944.

Cet ouvrage présente une suite d'observations judicieuses faites par un homme qui réfléchit et qui, dans l'immense drame actuel, se tourne parfois vers le passé avant de regarder l'avenir. Ce passé, est-il besoin de le souligner, est très récent et nous touche de très près, puisque son contenu si lourd de faits, d'événements, de révolutions, a préparé notre terrible présent. Et l'auteur se demande ce que veut en définitive le monde? Est-ce seulement d'être libéré de la crainte et du besoin? Mais les hommes ne souhaitent pas tous la même chose! Il faut donc essayer de savoir ce que désirent les individus et les nations, en comprenant et en acceptant leurs différences.

Nous sommes ainsi conviés à une analyse rapide, faite d'une plume alerte, de quelques-uns des problèmes les plus arduis qui se posent devant nous. Connaitrons-nous des « zones d'influences » que voilà une solution primée! et du reste profondément injuste, car les petits Etats ont, tout comme les grands, leurs génies, leurs traditions, et leur goût de l'indépendance. L'essentiel est d'être en contact avec l'opinion publique — la vraie! et non pas celle qui est fabriquée par la propagande. Il faut « retourner à l'humain » et que l'autorité s'appuie sur de petits groupements, et non sur des Etats trop fortement centralisés. Puis l'auteur se demande quelles ont été les origines de ces révolutions récentes que nous avons vu s'épanouir? quels en ont été les motifs réels? en quelles classes de la population elles ont trouvé leur soutien? quelle est